

LE PRIX

de l'abonnement à l'édition quotidienne, fait directement avec les porteurs, est de 20 SOUS par semaine.

Chronique

DE LA

Ville

Calendrier de l'Abeille

Semaine du 18 au 24 août. Mardi 18. - St-Hélène. Mercredi 19. - St-Joachim. Jeudi 20. - St-Bernard. Vendredi 21. - Ste-Jeanne Ch. Samedi 22. - St-Symphorien. Dimanche 23. - St-Philippe Bé. Lundi 24. - St-Barthélemi. Lever du soleil, à 5 h. 30 m. coucher, à 6 h. 42 m. Nouvelle lune, le 21 à 6 h. 26 m. du matin. N. B. - Les lecteurs et lectrices de l'Abeille sont instamment priés lorsqu'ils auront le désir de voir annoncé dans le Calendrier de l'Abeille un événement intéressant la public de nous en adresser communication.

Vol de diamants

M. et Mme W. J. Hannon, de la Nouvelle-Orléans, qui séjournent à Chicago, viennent d'être victimes d'un grand vol. Pendant qu'ils se promenaient dans le Parc Lincoln, des filous dérobaient des diamants d'une valeur de \$3,000, d'une malle dans leur chambre, à l'hôtel Del Prado. Frank Bonuz, qui avait engagé des bijoux à un mont-de-piété, à Detroit, Mich., a été mis en état d'arrestation. Fouillé à la station de police, il n'avait que 600 dollars de bijoux qui lui restaient. Ces diamants, ainsi que ceux découverts à Detroit, ont été remis à Mme Hannon.

Accusation sérieuse contre Richard Heatherton

Avant hier soir, alors que Mme James Leonard, 6120, rue Annunciation, se trouvait sur une galerie derrière sa maison, un inconnu s'introduisit et s'élançant sur Mme Leonard, la saisit à la gorge et la renversa sur le plancher. Elle s'évanouit et ne reprit ses sens que hier matin à 6 heures. Elle s'aperçut alors que son alliance, qu'elle portait à son doigt, évalué 5 dollars, ainsi que son porte-monnaie contenant \$1.10, qui se trouvait dans un tiroir de sa toilette, avaient été dérobés. Une heure plus tard son mari qui rentrait de son travail nocturne avisa la police de ce qui s'était passé. Les soupçons de Mme Leonard, s'étant portés sur un vendeur de poisons nommé Richard Heatherton, celui-ci fut arrêté et écroué. Plainte fut déposée contre lui, l'inculpant de vol avec effraction, coups, et attentat de viol.

Hanche et genou luxés

Hier après-midi vers 4 heures, E. J. Daize, 18 ans, 810, rue Nord Alexander, employé de la "Stauffer Esbleman & Co.", en tentant de traverser la chaussée à l'intersection des rues Canal et St-Charles, perdit l'équilibre et s'affaissa sur le trottoir. Dans sa chute il se luxa la hanche et le genou.

Enfant Blessé par une auto

A 9 heures et demie, hier matin, pendant que Marcel Michel, 8 ans, 1449, avenue Nord Claiborne, s'amusaient avec un ballon sur la chaussée, une auto pilotée par un noir inconnu, renversa l'enfant, qui fut précipité sur le pavé. Dans sa chute le ballon lui fit une blessure grave au menton. Il a été pansé à la pharmacie Acme, non loin du lieu de l'accident. La police fait des recherches pour trouver le chauffeur, contre lequel un procès verbal sera dressé.

Mort d'une hémorragie

A deux heures 45, hier après-midi, John Egan, 35 ans, 2827, rue Conti, fut soudainement pris d'une hémorragie, et mourut quelques minutes plus tard.

Un Mari blessé sa femme

Hier après-midi à 3 heures et demie, à l'angle de l'avenue Tulane et de la rue Baudin, George Labastrie, nègre, fit feu à bout portant sur sa femme Lizzie, la balle l'atteignit au côté droit. La blessée est à l'hôpital de la Charité, et George est écroué à la station du dixième precinct. Plainte a été déposée contre lui.

Collision

Hier à 2 heures de l'après-midi, à l'angle de l'avenue Tulane et de la rue Lopez, une auto dirigée par Robert N. Woods voulant traverser la voie ferrée fut atteinte par un tramway de la ligne St-Charles. Les dégâts causés à l'auto peuvent être évalués à 10 dollars, et le filet protecteur du tramway qui a été endommagé sera réparé pour la somme de 5 dollars. Personne n'a été blessé.

Agression et vol

Frank Clements, vendeur de crème à la glace, a été victime de deux malfaiteurs, pendant qu'il traversait l'avenue Sud Claiborne, près de l'avenue Cleveland. Un des vauriens, le revolver au poing, ordonna à Clements de lever les mains, et l'autre lui déroba 9 dollars de sa poche, puis le sommer de continuer sa route. Les voleurs disparurent dans les ténèbres de l'avenue Claiborne. Leur signalement a été transmis aux stations de police.

Chenapan

Mystérieux

Pendant qu'un homme et une femme, se trouvaient sur leur galerie, à neuf heures du soir, 1429, avenue Henry Clay, un inconnu, en état d'ivresse, s'arrêta en face de la maison, s'accrochant à la barrière. La dame se leva, et demanda à l'intrus ce qu'il voulait. Celui-ci, en titubant s'écria: "Je vais vous tuer", et accompagna ces paroles d'un coup de revolver, puis se sauva en courant. La balle se logea dans un poteau de la galerie.

Mort de Manuel Penichet

Manuel Penichet, le sténographe qui samedi dernier, a blessé Mlle Minnie Davis et Mme Annie Mathews, puis s'est logé une balle dans la tête, a succombé à sa blessure, à l'hôpital de la Charité.

Enfant blessé

A 8 heures 40, hier matin, un nègre nommé Sullivan, et Gustavia Ned, négresse, s'engageaient dans une bataille acharnée, coin des rues Franklin et Perdido. Durant la mêlée Sullivan lança une brique à la tête de Gustavia, qui passa au-dessus de sa tête, et alla frapper Toney Catalana à la face, enfant de 6 ans, lui infligeant une profonde blessure Sullivan s'esquiva, mais la police à l'espoir de le capturer bientôt. L'enfant fut transporté à l'hôpital de la Charité.

La demeure de A. Ford est dévalisée

John Casey a été arrêté hier, et incarcéré. Il est accusé de s'être introduit dans la demeure de M. A. Ford, 1922, rue State, d'avoir volé une pendule d'une valeur de 60 dollars, et un vêtement de prix. Procès verbal a été dressé contre lui.

Vol d'argent et d'une médaille

Hier matin de bonne heure, un cambrioleur inconnu, à l'aide d'une fausse clef, s'introduisit dans le magasin de Charles J. Cresson, 2400, rue Dauphine, et a fait main basse sur 100 dollars en billets, et sur une médaille d'or de 10 dollars, portant l'inscription suivante: "J. D. Cresson, McDonogh School No. 16." Aucun indice n'a été laissé par l'auteur du vol pour se faire découvrir.

Chute d'un ouvrier

Joseph Pratte, 38 ans, 1649, rue Annunciation, machiniste, en travaillant sur le vapeur S. S. Tuzecano, en mouillage au quai de la rue Deleronde, à Alger, perdit l'équilibre, et fut précipité sur le pont. On le releva sans connaissance, et fut transporté à l'hôpital de la Charité. L'accident a eu lieu hier après-midi à 5 heures. Son état est très critique.

L'Heure qui passe

Elle est plutôt triste, en ce moment, l'heure qui passe, elle nous apporte des nouvelles qui ne sont pas faites précisément pour nous égayer. Les télégrammes se succèdent plus alarmants les uns que les autres, et on se demande comment tout cela va-t-il finir. Je viens de recevoir une dépêche chiffrée d'un coiffeur marseillais de mes amis qui était allé s'établir à Berlin avant la guerre. Marius, c'est son nom, est dans le marasme; il paraît que le kaiser vient de décider de se faire raser la moustache, afin de mieux voir la situation.

"Ze suis ruiné, me dit Marius, z'étais venu ici comme friseur, et si le kaiser se raze la moustache, ils vont tout se faire razer!" La guerre en Europe nous fait un peu oublier nos voisins de l'autre bord du Rio Grande. Les dernières dépêches du Mexique nous annoncent que M. Carbajal, en charge de la présidence de ce doux pays, a démissionné sans tambours ni trompettes. Voilà un monsieur qui a du sens pratique. Il n'a pas jugé nécessaire de se trouver présent pour la transmission des pouvoirs, pensant que les constitutionnalistes s'arrangeraient bien sans lui, il n'a pas attendu qu'on lui applique la "loi de fuite", il a pris les devants, et ses concitoyens ne pourront pas l'accuser d'avoir cherché à s'emparer du pouvoir.

Notre administration municipale semble être très soucieuse du repos matinal des néo-orléanais. Après nous avoir débarrassés des cocoricos sonores de Chantclair, nos braves conseillers ont résolu que les marchands de légumes ne pourront plus "hurler" leur marchandises avant sept heures du matin.

Voilà une ordonnance qui j'espère contentera tout le monde, et les marchands eux-mêmes ne pourront s'en plaindre, car elle ne leur fait aucun tort. Et maintenant il ne reste plus à ces messieurs du conseil que de voter une ordonnance réglementant l'usage des pianos... alors notre bonheur sera complet. A. D.

Décès de citoyen bien connus

Nous avons à constater la mort de plusieurs citoyens très connus, de la Nouvelle-Orléans. Ils sont: le docteur Gustave F. Walker, 73 ans, un des plus vieux médecins de cette ville; Henry Puderer, 55 ans, politicien prominent du treizième ward; Alex Zander, 60 ans, ancien employé au consulat allemand; Frank D. Rando, officier favorablement connu dans les bureaux de chemin de fer, et William Fitzner, 69 ans, architecte en renom.

Accident à une jeune fille

Mlle Adeline Fath, 18 ans, rue Bouny, entre l'avenue Pelican et la rue Alix, à Alger, a été victime, hier, d'un pénible accident. En travaillant à la "Film and Supply Company, 914, rue Gravier, à eu trois doigts de la main emportés. Elle est soignée à l'hôpital de la Charité.

L'Armée des rats diminue

Le docteur W. C. Rucker, chef chirurgical, a fait un rapport qui révèle que 49,882 rats ont été capturés et 20,000 empoisonnés.

Une négresse, Mary Hooper, 1905, rue Bienville, est morte de la peste, ce qui porte le nombre de cas à 19.

LES PEPINIÈRES NAOMI

Les pépinières Naomi sont devenues fameuses en Dixie par leur grand et varié assortiment de plantes et arbustes originaires de la Louisiane et de la Floride. Ils ont toutes facilités pour prendre soin de vos ordres et peuvent vous soumettre des prix défiant toute concurrence. Ils s'occupent spécialement d'orangeiers, de grappe fruit, noyers, figuiers, palmiers, rosiers, etc. Les pépinières Naomi sont la propriété de M. J. Formento et George H. Penn, deux personnes qui sont très connues dans le monde des affaires de la Ville du Croissant. Les bureaux de la compagnie se trouvent dans la Bâtisse Hibernia Bank, No. 1001, Téléphone Main 2773. Envoyez-nous vos ordres maintenant pour l'automne.

Attaque par des malfaiteurs

Hier matin de bonne heure, Henry Cook, 2019, rue Tchoupitoulas, a été attaqué par une bande de vauriens, au coin des rues Tolodano et Tchoupitoulas, et volé de \$25. Il paraît que cette bande est composée de sept individus, qui dévalisent tout particulièrement les nègres, et ceux-ci, recevaient l'ordre de garder le silence, sinon, il leur arriverait malheur. La police est aux trousses des filous.

Une brute punie

Pour avoir cruellement fouetté Hillmer Sellers, âgée de 5 ans, E. W. Hynes, 930, rue Français, a été condamné à 6 mois de prison. En prononçant cette sentence le juge O'Donnell a dit: "Je regrette que nous n'ayons pas de pilori de fouet, en Louisiane, afin de vous faire subir ce châtiment. Je regrette, également, que les lois ne soient pas plus sévères, je ne puis que vous condamner à 6 mois de prison, le maximum que permet la loi."

La Vieillesse et les Sports

La Dépêche: C'est une erreur très grande et très répandue que de croire que les sports conviennent surtout à la jeunesse. Au contraire, il ne faudrait les autoriser qu'après l'adolescence. Jusque-là, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de dix-huit ans environ, il serait bon que le jeune garçon et la jeune fille s'en tiennent aux jeux en plein air et quelques exercices utilitaires, tels que la natation, qui devrait être pratiquée dès la onzième ou la douzième année. Les jeux et les sports se classent ainsi: pour la première enfance, jeux éducatifs; pour la seconde enfance et la jeunesse, jeux intensifs; pour l'adolescence, exercices sportifs; pour l'âge adulte, sports. Ne l'oublions pas. N'oublions pas que seuls peuvent vraiment et sans inconvénients s'adonner aux sports les hommes faits, les adultes.

Cela signifie-t-il qu'après la maturité, que dès le seuil de la vieillesse, l'homme devra renoncer aux exercices du corps? Beaucoup de personnes en sont persuadées et vont jusqu'à penser que l'homme "agé" ne saurait sans imprudence recourir même aux jeux les plus humbles et les plus doux de sa première jeunesse, de son enfance. Ces personnes ont oublié que dans les gymnases de l'antique Athènes, au Cynosarge, au Lycée, à l'Académie, au Ptolemaion, on ne rencontrait pas seulement des éphèbes et des hommes mûrs, mais qu'on y voyait aussi des citoyens à la barbe blanche, "amateurs" demeurés souples, vigoureux et habiles dans les exercices du pentathlon, le pugilat y compris. Aux abords de la soixantaine, Sophocle vainquait en des combats divers, et sans effort, maints gymnastes de vingt-cinq ans, maints athlètes dans toute la force de l'âge. "Lourd de trois quarts de siècle", il eût pu lutter pour le prix de la course et pour ceux du jet du javelot et du disque. Et personne n'osera dire que sur ses vieux jours, le grand poète tragique était devenu une "brute", voire un "surmené", car nous savons tous qu'il avait "quatre fois vingt ans" lorsqu'il écrivit "Edipe à Colone".

Sans doute! le sied de considérer Sophocle comme un homme exceptionnel - sous tous les rapports. En admettant qu'à un certain âge les exercices athlétiques soient utiles (ce que dénie beaucoup de médecins), cet âge ne peut guère dépasser la trentième année. Je ne crois pas que de nos jours un seul record ait été battu par un quadragénaire; et même au temps où on luttait à Olympie, à Delphes et dans la vallée de Némée il était rare que l'athlète de métier, que le "surtraîné" des stades, que le professionnel des excès gymniques ne fût mis au rebut de bonne heure. Par contre, il est permis de s'adonner aux sports jusqu'à un âge avancé. Cela est même nécessaire; pratiquer les exercices physiques est un des plus sûrs moyens d'éloigner quelques-unes des principales causes de la sénilité et, par conséquent, de rester longtemps jeune.

Goethe, qui comme Sophocle, mourut aux environs de la centième année, disait qu'on meurt quand on veut. Certes, il y a là quelques exagérations; mais je crois que l'auteur de "Faust" eût pu fort bien dire qu'on meurt quand on se croit trop faible pour vivre. L'homme qui s'habitue à l'exercice physique ou qui en conserve l'usage, endure plus facilement, supporte même très aisément les sensations désagréables. En augmentant sa force physique, il accroit son énergie morale, il acquiert de la confiance et soi-même. Tout au contraire, c'est pour l'homme un grand malheur que de se condamner au repos, même relatif, lorsque l'hiver de l'âge approche et de s'abandonner ainsi aux poisons et à la rouille de l'arrière-saison.

Peu de mois avant sa mort, un praticien célèbre, le professeur Just Lucas-Championnière, m'écrivait que les sportsmen de 60 ans et plus ne sont pas bien rares. C'était presque dire qu'ils ne sont pas très nombreux. Or, ils devraient abonder. A aucun âge de la vie, les résultats de l'exercice n'apparaissent plus formellement, plus heureusement qu'aux environs de la soixantième année, que l'on considère comme l'âge où la vieillesse commence pour l'homme de tempérament et de complexion ordinaires. Il va de soi que ces résultats ne s'avèreront pas moins favorables chez les individus qui, par leur faute, sont entrés avant l'heure, - dès la quarantième année quelconque - dans la catégorie des vieillards dyspeptiques ou catarrhiques, rhumatisants ou neurasthéniques. Si l'homme est vieux avant soixante ans, c'est qu'il a péché contre l'hygiène; c'est, le plus souvent, que, par paresse physique, il a négligé la culture de ses muscles, la culture de tout son corps. Certes, il est des maladies inévitables; mais, à la réserve de ces maladies et sauf autres accidents, nous devons demeurer robustes et allègres jusqu'à la soixantième année; et, à partir de là, à dater de vieillesse normalement commençante, nous devons goûter encore, et même plus que jamais les plaisirs corporels et, par eux, prolonger le cours harmonieux de notre vie.

Comme à l'adulte et à l'adolescent, comme à l'enfant surtout, l'exercice naturel est celui qui convient le mieux au vieillard. Pour "durer" pour reculer l'époque de la déchéance, il faut, par une activité suffisante, assurer à divers organes un fonctionnement multiple et normal, et il faut "se ménager" en même temps. L'exercice naturel, certains sports tels que la pêche et la chasse, remplissent cette double condition. Il suffit de rappeler au vieillard qu'il doit interrompre l'exercice aussitôt qu'il se sent tant soit peu fatigué. Il pourra ainsi faire des armes: à 80 ans, Ernest Legouvé s'écriait encore et avec enjouement et non sans adresse, et on connaît le vieux dicton: "On peut à tout âge tirer les armes et valser". Le maniement du fleuret a sur la nutrition des effets excellents; il constitue en outre un utile exercice de "déperdition" pour l'homme trop riche en tissus de réserve; il est, enfin, efficace dans le traitement de certaines névropathies. Mais, malgré toutes ces qualités, on lui préférera les exercices au dehors. Ceux-ci ont pour le vieillard une importance considérable. Le sexagénaire a besoin de soleil, comme l'enfant, il a besoin, comme l'enfant, de grand air pur, d'oxygène.

L'influence du plein air est si heureuse et si grande que rien ne saurait le remplacer dans l'hygiène des vieillards. C'est au point que, pour ces derniers, mieux vaudrait la vie en plein air sans l'exercice que l'exercice dans une salle close, dans un air

confiné. Aussi l'usage de la gymnastique de chambre n'est-il pas suffisant pour entretenir le sexagénaire en jeunesse, en vigueur et en gaieté. On l'a dit d'une manière pittoresque: l'homme qui s'exerce dans sa chambre "rumine un air qu'il a déjà mangé." Du moins, la gymnastique suédoise du poumon pourra-t-elle rendre de grands services, car cette manœuvre, effectuée près d'une fenêtre ouverte, a, en somme, le même but que les exercices en plein air, à savoir d'enrichir le sang d'une plus forte provision d'oxygène. Mais si grands que soient les avantages de cette respiration artificielle, elle ne devra être substituée aux sports du dehors qu'en faveur des vieillards qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent bénéficier de cet incomparable adjuvant naturel: le grand air.

Presque tous les jeux de plein air conviennent parfaitement aux personnes âgées. Par là on obtient en peu de mois des résultats remarquables: la cessation des troubles nutritifs ou circulatoires, la suppression de l'obésité, un rajeunissement dans le visage et dans les manières en même temps que dans les fonctions organiques. Plusieurs médecins assurent même qu'ils ont constaté de l'accroissement osseux et du gain musculaire chez des hommes de plus de soixante ans qui s'étaient pliés aux exercices réguliers.

De ces exercices, le plus recommandable est certainement la longue paume qui, on le sait, a pour qualité principale de généraliser le travail musculaire et de le fractionner. On a dit que la formule physiologique de cet exercice se résume en sept mois; beaucoup de travail et peu d'efforts. Rien n'est plus exact. Le jeu de longue paume présente toutes les ressources, tous les profits des jeux intensifs, voire des exercices sportifs, sans avoir leurs dangers. Il a le mérite fort rare de convenir à tous les âges. Comme le garçonnet, la fillette et l'adulte, que le sexagénaire, que le septuagénaire prennent la raquette, et que, pendant quelques minutes, chaque jour, ils chassent et rechassent la paume; ils y trouveront de l'agrément, du ressort et de la santé.

LES TRIBUNAUX

COUR CIVILE DE DISTRICT

Nouveaux Procès.

Alfred Grima vs. Jean H. Duffy, saisie immédiate, \$4,061.84. The Globe Soap Co. vs. J. B. Sinner et als, réclamation, \$11,385.51. Joseph Solonier, vs. Philip Werlein, Ltd., réclamation, \$1,500. Frank B. Twomey vs. Henry H. Parker et als, saisie immédiate, \$1,500. Mercier Realty & Investment Co. vs. Honore Labourdette, saisie immédiate, \$1,900. Thomas Henry et Lozin Landeche vs. The Alameda Truck Garden et Development Co., réclamation, \$400.

Successions:

Les successions suivantes ont été ouvertes: John Auguste; Herman Rubenkeing; Wm. Jacob Faust; Felix Moisson. Mlle Mary C. Sumner, demande à être émanquée. Mme Dorothea Englehardt, demande l'autorisation d'emprunter.

PREMIERE COUR DE CITE

Nouveaux procès.

The Charles H. Brown Paint Co., vs. Leontia B. Sautner, réclamation, \$37.74. Robert Heron vs. Wm. Heron, réclamation, \$92. Nathan Finkelstein vs. James Roberts, réclamation, \$10.08. E. J. Lonapre Co. vs. Mme Veuve G. K. Hamner, réclamation, \$13.60. B. A. Rogers and Bro. vs. Dr. William Johnston, réclamation, \$23.19. Max Hochfelder vs. Leola Stein, réclamation, \$25. Commercial Collecting Co. vs. Peter E. Durel, réclamation, \$100. N. Zalte vs. Mme J. Diaz, réclamation, \$23.75. Jas. A. Ross vs. Mme Josephine Husemann, réclamation, \$12. Louisiana Clothing Co., Joseph Sternberg, Propriétaire, réclamation, \$91.25. Louis Hoth vs. David Garrick, réclamation, \$8.55.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Giacomo Catalanotte à Charles Viviano, lot S, Claiborne, Robertson, Cleveland et Tulane, \$3150. Stafford.

Soyez Heureuse

Des milliers et des milliers de personnes qui ont toutes que le cœur désire pour rendre heureuses, sont malades à cause de leur mauvaise santé. Si vous êtes de ce nombre, cessez de vous tracasser et donnez à Cardui un essai. Il a donné la santé et le bonheur à des milliers.

PRENEZ LE VIN DE

Cardui

Le Tonique pour Femmes

Mme Delphina Chancé écrit de Collins, Minn.: "J'ai souffert terriblement de maux particuliers aux femmes. Nous avions cinq médecins, mais on aurait dit que je ne pouvais guérir. J'ai décidé d'essayer Cardui. Après l'avoir pris je devins mieux. Maintenant je me sens aussi bien que je me suis jamais sentie." Essayez Cardui aujourd'hui.

John W. Fitzgerald à Conservatoire Homestead Assn., lot Mural, Canal, Cleveland et Olympia, \$2100. - Buchmann. Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$2100. - Buchmann.

Edward Robertson à Dryades B. & L. Assn., lot Gravier, Rendon, Hagan et Tulane, \$2550. - Zengel. Acquéreur à James A. Bell, la même propriété, \$2100. - Zoegel. Nicholas J. Nutter à Louis E. Rabouin, 5 lots David, Solomon, Toulouse et St. Louis, \$1400. - Byrnes.

Mme Jake Ruso à Pietro Lasciura, lot St. Philip, Royal, Bourbon et Dumaine, \$1000. - Pomes. Chas. Sintes à Northeastern Realty Co., Ltd. bail de la propriété, No. 2600 Iberville pour 2 ans à \$24 par mois.

Academy of the Sacred Heart of La. à The Congregation of St. Louis Roman Catholic Church, 8 lots Dumaine, Dauphine, St. Ann et Bourbon, \$20,000. - Grima. J. F. Scharfstein à Seymour Cousin, bail du rez-de-chaussée de la propriété No. 2017 Promenade Carondelet pour un an à \$16 par mois.

Henry Bowman à Philip J. Kolman, 6 lots Prieur, Johnson, Emily et Japonica, vente en partage. - Deibel. Acquéreur au vendeur, 40 lots dans le même lieu, vente en partage. - Deibel.

American Homestead Co. à Peter Manguno, lot Franklin, Miro, Painters et Tonti, \$2200. - Charbonnet. Annette Welker Bulber et al à Joseph Cabibi, portion Robertson, St. Antoine, Villieré et Bourbon, \$450. - Charbonnet. Joseph R. Gonzales et als à Veuve Ramon Gonzales, lot Union, Urquhart, Marais et Français, \$1355. - Charbonnet.

Veuve Ramon Gonzales et als à Mme William Finnan, lot Spain, Claiborne, Derbigny, St. Roch, \$650. - Charbonnet. Joseph R. Gonzales et als à Veuve Roman Gonzales, lot N. Claiborne, Spain, Derbigny et St. Roch, \$1925. - Charbonnet.

Bureau des Hypothèques.

Jos. King à Frank B. Twomey, \$500, 2 billets, 1 an, 7 pour cent. lot Howard, Gravier, Liberty et Perdido. - Dreyfous. Max Singer à Frank B. Twomey, \$500, 4 billets, 1 an, 7 pour cent, 3 lots Baronne, Cadiz, Jean et Baronne. - Dreyfous.

Mme Isabelle Danziger Miller à F. B. Twomey, \$250, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot Prieur, Johnson, Jackson et Melpomène. - Dreyfous. The Congregation of Saint Louis Roman Catholic Cathedral, à John P. Blancq, \$25,000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, 6 lots Dumaine, Dauphine, St. Ann, et 2 lots dans le même lieu. - Grima. Emile et Louis Dubos à Frank B. Twomey, \$10,000, 4 billets, 1 an, 7 pour cent, 6 lots St. Charles, ampson, Lowerline et Cherokee. - Dreyfous.

Tous modèles J. EARL ROGERS, 307 Exchange Place

LES TRIBUNAUX

LES TRIBUNAUX